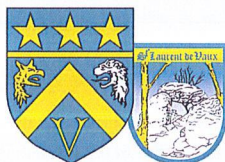


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 mai 2023 A 20 HEURES 30**



**Délibération n° 2023 05 15-01 : FINANCES –
Approbation de l'opération et demande de
subvention au titre de l'opération rénovation
thermique du gymnase PERRACHON à
Vaugneray.**

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 06/05/2023
En exercice :	33	
Présents :	25	Affichage de la convocation : 06/05/2023
Pouvoirs :	4	
Votants :	29	Affichage du compte rendu : 16/05/2023
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMEN, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS-MOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir:		
Sandrine ARNAUD donne pouvoir à Aline DURAND Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Roland BADOIL Sylvie RAZY donne pouvoir à Philippe LARGE Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à Daniel JULLIEN		
Absents ou excusés :		
Geneviève HECTOR Chantal BERTHILLON Gerbert RAMBAUD Joao DA ROCHA		

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire rappelle que la loi ELAN impose d'ici 2030 une diminution de 40% des économies d'énergie à l'ensemble des bâtiments tertiaires dont la surface dépasse 1 000 m². Cette diminution doit même atteindre 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2050. Au-delà même de ces obligations légales, les hausses exceptionnelles des prix de l'énergie en 2022, ont confirmé l'urgence de prendre des mesures pour modifier les comportements des utilisateurs et de continuer de réaliser des travaux dans les bâtiments publics. En 2023, l'Etat a créé un fonds vert pour la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux afin de soutenir les collectivités dans la réalisation de ces objectifs.

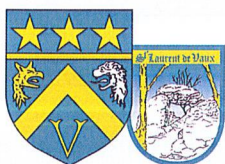
Dans ce contexte, la commune a missionné l'Agence locale de la transition énergétique du Rhône (ALTE69) en septembre 2022 pour la réalisation d'études préalables à la rénovation énergétiques et du changement du système de chauffage du gymnase Perrachon.

Ces études confirment la nécessité de mener des travaux importants pour rénover ce bâtiment des années 70.

Sur la base de ce diagnostic technique et l'analyse des consommations, il est proposé trois scénarios de rénovation du bâtiment :

Scénario	Description des travaux	Coût € HT	Réduction consommations	Réduction CO ₂
Scénario n°1 Rénovation globale – gaz naturel	Isolation de la toiture et des murs par l'extérieur Rénovation des menuiseries peu performantes Remplacement des plaques de	712 000 €	64 %	64%

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 mai 2023 A 20 HEURES 30**



**Délibération n° 2023 05 15-01 : FINANCES –
Approbation de l'opération et demande de
subvention au titre de l'opération rénovation
thermique du gymnase PERRACHON à
Vaugneray.**

Scénario	Description des travaux	Coût € HT	Réduction consommations	Réduction CO ₂
	polycarbonates par des plaques thermiquement plus performantes Remplacement des skydômes par des skydômes thermiquement plus performants Remplacement de la chaudière au gaz naturel par une nouvelle chaudière au gaz Naturel Calorifugeage du réseau hydraulique			
Scénario n°2 Rénovation globale – granulés	Même scénario que le précédent et intègre le remplacement de la chaudière au gaz naturel par une chaudière à granulés.	1 012 000 €	60%	94%
Scénario n°3 Rénovation globale – bois déchiqueté	Même scénario que le précédent et intègre le remplacement de la chaudière au gaz naturel par une chaudière à bois déchiqueté.	1 072 000 €	58%	95%

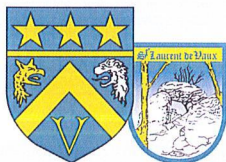
Au vu de ces éléments, il est proposé au conseil municipal de retenir le scénario 3 rénovation globale – bois déchiqueté et d'approuver le financement suivant :

Plan de financement prévisionnel		
Financeurs	Montant HT	Taux intervention
Fonds verts	800 000,00 €	74,62 %
Autres : certificats d'économie d'énergie	20 000,00 €	1,87 %
Sous-total	820 000,00 €	76,49%
Autofinancement	252 000,00 €	23,51%
Coût HT	1 072 000,00 €	100%

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le programme de l'opération,

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :*

**29 suffrages exprimés : 29 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**



Délibération n° 2023 05 15-01 : FINANCES –
Approbation de l'opération et demande de
subvention au titre de l'opération rénovation
thermique du gymnase PERRACHON à
Vaugneray.

APPROUVE l'opération de rénovation thermique du gymnase PERRACHON et son plan de financement ;

SOLLICITE une subvention auprès des financeurs selon le plan de financement susmentionné ;

AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la constitution du dossier de subvention.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de la publication en mairie

23 MAI 2023

Le secrétaire
Safi BOUKACEM

23 MAI 2023

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2023 05 15-01: FINANCES- Approbation de l'opération

Objet de l'acte : et demande de subvention au titre de l'opération rénovation thermique
du gymnase Perrachon à Vaugneray

.....
Date de décision: 15/05/2023

Date de réception de l'accusé 23/05/2023
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023051501_01

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20230515-2023051501_01-AU

.....
Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte : 7 .5 .1

Finances locales

Subventions

Demandes de subvention

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : mai delib 1.pdf (99_AU-069-200047785-20230515-2023051501_01-
AU-1-1_1.pdf)